

Édito du maire

Chères Landiranaïses, chers Landiranaïsi,

La restauration et la rénovation des bâtiments anciens, patrimoine communal, fait partie des missions des élus. À plusieurs reprises, dans les précédents numéros du LIEN, les travaux concernant l'église Saint-Martin vous ont été présentés.

L'ancienne église romane a été construite probablement au XI^e/XII^e siècle, et était constituée de la partie basse du chœur et d'une seule nef. À partir du XVI^e siècle, de nombreuses modifications ont abouti à sa structuration actuelle : aux environs de 1500/1550, ce fut la construction d'un bas-côté sud accolé à la nef ; en 1646, la réparation du clocher puis l'aménagement d'une sacristie en 1648 ; en 1765, l'édification du clocher actuel qui cache malheureusement le portail roman ; en 1838 la construction d'un deuxième bas-côté, au nord, puis en 1870, la création de deux fenêtres et la construction de la sacristie actuelle. D'autres réparations viendront entretenir et améliorer au fil du temps sous la responsabilité des différentes municipalités.

Lors d'une réfection en 2007, des fresques murales datées du XIV^e siècle ont été mises au jour : elles représentent les travaux saisonniers de la vie des campagnes. Enfin vous pouvez admirer l'une des spécificités marquantes du monument, à savoir les magnifiques chapiteaux du XII^e siècle.

Aujourd'hui nous arrivons au terme du chantier de la rénovation extérieure et intérieure, d'une partie de la charpente et de la couverture, des murs des bas-côtés, de la réfection du plafond et de la nef et de la remise en peinture.

Aussi je vous invite, sans attendre les Journées du Patrimoine qui ont lieu en septembre, à venir admirer ce très beau fleuron de l'art roman.

Bien à vous.

Jean-Marc Pelletant



L'association *Landiras et son histoire* est à la recherche de documents historiques (photos, brochures, documents personnels, etc.) afin de compléter le fonds iconographique destiné à l'ouvrage en préparation sur Landiras, notamment des clichés d'événements collectifs allant du début de la photographie aux années 1970 (fêtes communales, maïades, foires, fêtes associatives, anciens métiers, ...) Les documents prêtés seront numérisés et rendus à leur propriétaire dans un délai très bref. Parallèlement, nous invitons les photographes amateurs à réaliser des photos dans la commune. D'une part, des clichés en « matching », c'est-à-dire reproduire la même vue à plusieurs décennies d'intervalle à partir des cartes postales anciennes exposées à la bibliothèque. D'autre part, des photographies originales de Landiras : quelques photos seront sélectionnées pour illustrer le livre, et toutes feront l'objet d'une exposition à la bibliothèque fin juin.

Le(s) document(s) peut être déposé soit à la mairie à l'attention de l'association *Landiras et son histoire*, soit directement auprès de Philippe Dupuy (06 75 22 49 23) ou d'Elizabeth Vignati (06 88 42 68 99). La date limite de transmission des documents est fixée au 20 juin.

Nous remercions par avance celles et ceux qui voudront bien prendre le temps de regarder dans leurs albums photos, de fouiller dans leur armoire ou leur grenier afin de dénicher des souvenirs du Landiras ancien ainsi qu'à celles et ceux qui s'armeront de patience pour immortaliser Landiras en 2011.

Le LIEN de Landiras

LETTRÉ D'INFORMATION ET DE NOUVELLES

AGENDA

- ▶ **23 avril** : journée nature organisée par l'association de chasse
- ▶ **24 avril** : chasse aux œufs organisée par l'APE (parcours de santé + stade)
- ▶ **8 mai** : cérémonie aux Monuments aux morts
- ▶ **17 juin** : kermesse organisée par l'APE
- ▶ **24 juin à 21 h** : Scènes d'été sur l'aire de loisirs
- ▶ **2, 3, 4 juillet** : fête de Landiras
- ▶ **4 juillet à 20 h 30** : Scènes d'été sur l'aire de loisirs
- ▶ **7 juillet** : assemblée générale de l'APE

Sommaire

- 2 & 3 Vie municipale** : Quelques travaux dans la commune - Concours des maisons fleuries - Bourse au permis de conduire - Équipement sportif de premier choix - Quelques décisions du Conseil municipal du 17/02/2011
- 4 & 5 Cadre de vie** : Un Rhinocéros à la bibliothèque de Landiras - Pac Eureka, qu'est-ce que c'est ? - Les documents à conserver - Spectacles des scènes d'été à Landiras - Personnes handicapées : une nouvelle carte pour stationner
- 6 Vie scolaire et périscolaire** : Récital de chant - Une chorale « chants de Noël » - Le périscolaire se donne en spectacle - Les CM2 en formation
- 7 Vie associative** : Carnaval de LA LOCO, APE de Landiras - Le Rayon Vert - Vivre Ensemble - Le Printemps chez Jardins de Tomates - La Clef Bleue
- 8 Pratique - Divers** : Les enfants embellissent l'école

Quelques travaux dans la commune

► Travaux d'aménagement RD 11 à Menon

Au moment où nous écrivons ces quelques lignes, nous venons d'avoir (enfin !) l'autorisation du Conseil général de réaliser l'aménagement RD 11 à Menon.

Ces travaux vont débuter semaine 12 pour se terminer à la fin de la semaine 13 soit entre le 21 mars et le 1^{er} avril 2011.

Pour rappel, ces travaux consistent à équiper l'entrée d'agglomération d'un ralentisseur de trafic et d'un plateau traversant à hauteur de l'abri bus. Ils seront réalisés par l'entreprise SGREG sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Sanchez.

► Travaux voirie communale (CdC)

Les travaux de réfection de la voirie communale des quartiers Menon (rue de la fontaine), Manine (chemin du Batijean), le Roy et de Reney viennent de se terminer.

Réalisés dans le cadre d'une affectation budgétaire rigoureuse, ces aménagements de quartier permettent aux riverains un confort de circulation des plus appréciables, et contribuent au développement esthétique urbain de notre commune.

Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise Eiffage sous la maîtrise d'œuvre de la CdC et du cabinet d'études Servicad.



► Travaux d'enfouissement d'ERDF

Débutés en avril 2009, les travaux d'enfouissement du réseau moyenne tension du Roy à Larigade, se sont terminés fin mars.

Ce sont plus de 100 supports bétons et environ 11 km de fils nus qui disparaissent de notre environnement.

ERDF investit localement et plus globalement sur l'ensemble du canton pour l'amélioration de la qualité de fourniture d'électricité vers les entreprises et les particuliers, clients des divers fournisseurs.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise ETPM sous la maîtrise d'œuvre d'ERDF.

La collectivité remercie les propriétaires et les riverains qui ont été partie prenante dans ce dossier en acceptant d'accueillir sur leurs propriétés les différentes installations de distribution d'électricité.

► Service public d'assainissement non collectif

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la société SAUR a en charge le contrôle des systèmes d'assainissement individuel. Pour les constructions neuves ou réhabilitation de bâtiments, les dossiers de contrôle sont à envoyer à l'attention de :

M. Laurent D'Incan, 2 rue Pourret, 33410 Cadillac.
Tél. 06 68 15 51 60 - Adresse mail : ldincan@saur.fr

Concours des maisons fleuries



2011 verra la troisième édition du concours des maisons fleuries de la commune. Comme pour le précédent concours, le jury chargé de la notation fera deux visites : première quinzaine de mai et première quinzaine d'août.

En cas d'aléas climatiques néfastes au fleurissement, le jury se réserve le droit de décaler ses visites.

Les catégories sont inchangées : maison et jardin visible de la rue, balcon et terrasse, fenêtres et pas de porte, murailles et murettes, parc ouvert (visible en promenade).

L'inscription au concours est possible jusqu'au 30 avril.

Le règlement est disponible en mairie ou peut être téléchargé sur le site de la commune.

BULLETIN D'INSCRIPTION au concours des maisons fleuries 2011

(à remplir et à retourner en mairie avant le 30 avril)

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Tél. :

Catégorie d'inscription :

- Maison avec jardin visible de la rue Balcon ou terrasse
 Fenêtres ou pas de porte Murailles et murettes Parc ouvert

Bourse au permis de conduire

Déjà deux dossiers de bourse au permis de conduire ont été acceptés par la commission jeunesse et sport/vie associative, et validés par le conseil municipal. Un troisième est à l'étude.

Rappel : un principe d'échange de temps bénévole dans une association de la commune, par un-e jeune Landiranaise-e, contre une participation financière sur le tarif auto-école du permis de conduire.

Mise en place en 2009, cette bourse permet, dans son idée originale, d'inciter les jeunes de la commune à connaître le tissu associatif local et à s'y intégrer.

Des jeunes sélectionnés qui nous permettent aujourd'hui de dire que nous avons eu raison. Pour deux d'entre eux, le bénévolat continue encore aujourd'hui, avec grand plaisir paraît-il !

Renseignements en mairie.

Équipement sportif de premier choix !

Dans le processus de mise aux normes des bâtiments communaux, le stade vient d'être doté de nouvelles structures.

Une réflexion menée avec les responsables sportifs de *La Fraternelle* a permis de faire ressortir les besoins du stade municipal, tant en matière de sécurité, de besoins d'équipement, que de bien-être pour les accompagnateurs.

Les anciens poteaux bois avec leur grillage à moutons viennent donc de prendre une retraite méritée, et laissent la place à une structure aluminium, qui souffrira moins du vieillissement et des aléas climatiques, en rendant plus sûre leur présence.

Les quelque 150 enfants de l'école de football peuvent désormais compter sur les buts rabattables pour organiser leurs tournois et effectuer leurs entraînements en toute sécurité tant pour eux que pour leurs éducateurs.

Mais aussi, les jeunes du CMJ ont souhaité avoir un environnement accueillant pour les parents qui accompagnent leurs enfants le mercredi et le samedi, en faisant installer deux tables en bois à côté du terrain d'entraînement, l'une au soleil et l'autre à l'ombre, de façon à ce que tout le monde y trouve son plaisir !

Ces investissements ont été réalisés avec



l'aide financière de la Communauté de Communes de Podensac. Le terrain de football de Landiras est un des plus beaux terrains de la région, entretenu avec soin par nos employés communaux et son équipement aujourd'hui n'a pas à rougir en comparaison d'autres structures plus importantes.

Quelques décisions du Conseil municipal du 17 février 2011

► **Achat d'une partie de la parcelle h 2305, à Menon**
L'acquéreur de la parcelle H 2305 d'une contenance de 1 524 m² accepte de vendre à la commune 373 m² comprenant un hangar et deux petites remises attenantes qui serviront d'entrepôt pour les véhicules de la commune.

Le conseil municipal décide d'acquérir cette partie de la parcelle H 2305 (373 m²) au prix de 55 000 €, évaluation faite par le service des Domaines majorée de 10 %.

► **Travaux d'assainissement rue Henri Laval – la Mouliasse et réseaux eaux pluviales rue H. Laval**

Les élus se sont prononcés en commission sur le renouvellement du réseau principal et des branchements de la rue Henri Laval, cette solution étant préférée à celle du chemisage.

Un réseau de collecte des eaux pluviales de la rue H. Laval sur 390 ml sera inclus dans les travaux d'aménagement. Le réseau principal de la Mouliasse fera quant à lui l'objet d'un chemisage. Ces travaux estimés à 226 950,35 € HT (y compris les frais d'appel d'offres, de passages caméra et du contrôle d'étanchéité) viennent modifier l'enveloppe financière arrêtée précédemment à 142 000 €.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer l'avenant n°1 au marché d'ingénierie passé avec *Socama Ingénierie* et modifie l'enveloppe financière des travaux d'assainissement de la rue H. Laval et de la Mouliasse pour l'arrêter à 226 950,35 € HT.

► **Demandes subventions travaux rue H. Laval**

Le conseil municipal sollicite les aides du Conseil général pour le financement des différentes natures de travaux listées ci-dessous et nécessaires à la restructuration de la rue H. Laval :

Enfouissement du réseau téléphonique	64 000 € HT
Éclairage public (comprenant rue des Frères Bordes)	27 390 € HT
Assainissement	215 000 € HT
Réseau eaux pluviales-bande roulement-trottoirs	372 000 € HT
Soit une estimation globale de	678 490 € HT

► **Étude préalable aux travaux d'aménagement de sécurité entrée Ouest de Landiras, rue des Frères Bordes**

Pour faire suite aux travaux de la rue H. Laval, le conseil municipal accepte qu'une étude de faisabilité soit réalisée en vue de l'aménagement de l'entrée Ouest de la commune, rue des Frères Bordes ; il confie cette étude au cabinet Azimut Ingénierie moyennant une rémunération de 2 990 € TTC.

► **Autorisation pour engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement**

Le vote des budgets des collectivités locales est reporté au 30 avril mais certaines dépenses d'investissement nécessitent un engagement avant le vote du budget 2011.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses suivantes :

Travaux de signalisation RD 125 « Menon »	3 528,20 € TTC
Travaux plafonds des bas-côtés Nord et Sud église	10 487,72 € TTC

► **Désignation des membres siégeant au collectif des élus des territoires sud girondins traversés et impactés par les GPSO**

Le conseil municipal désigne Jean-Marc Pelletant pour siéger au Collectif des élus des territoires sud-girondins traversés et impactés par les GPSO (LGV Bordeaux/Toulouse et Bordeaux/Irun) et Jean-Marie Gossart pour le représenter en cas d'absence.

► **Adhésion de la commune au service « Maîtrise de la demande en énergie/énergie renouvelable » créé par le SDEEG**

Le Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde propose un dispositif d'accompagnement pour une politique de bonne gestion énergétique du patrimoine « bâtiments et éclairage public » des communes. Le conseil municipal sollicite l'adhésion de la commune de Landiras à ce dispositif et choisit la formule ECO+ (audits bâtiments/éclairage public + suivi + accès aux études spécifiques).

► **Travaux réparation plafonds bas-côtés nord et sud de l'église Saint-Martin**

Suite au sinistre survenu sur les plafonds de l'église Saint-Martin lors des vents violents du 8 et 9 novembre 2010, le conseil municipal autorise M. le Maire à signer le devis de la SARL Gettoni, pour un montant de 10 487,72 € TTC.

► **Avis du conseil municipal relatif à la demande de dérogation formulée par les Grands Chais de France relative au repos dominical du dimanche 19 juin 2011**

Le conseil municipal donne un avis favorable à cette demande.

Un rhinocéros à la bibliothèque de Landiras

Samedi matin 12 février, Christophe Ghislain, lauréat du prix Gironde 2010 pour son premier roman, *La colère du rhinocéros*, était accueilli à la bibliothèque de Landiras dans le cadre des rencontres organisées par la BDP et l'association *Lettres du monde*. Les lecteurs étaient nombreux venus assister à cette rencontre lecture animée par Frédéric Delhoume de *La Compagnie Gardel*.

Dans l'ouvrage, l'auteur raconte le retour du jeune Gibraltar en quête du père, du premier amour, dans la région de la Hesbaye en Belgique. Parti avec le corbillard de son patron, il traverse l'Europe et, arrivé en vue de son village natal de Trois plaines, heurte un rhinocéros... Le lecteur se retrouve alors embarqué dans une aventure polyphonique dans une Belgique aux allures de Far West, les trois voix de Gibraltar, de l'Esquimau, d'Emma s'entremêlent pour tisser l'histoire jusqu'au point final de l'intrigue.

Christophe Ghislain explique que l'accident avec le rhinocéros est la première image qui s'est imposée à lui lors de la construction du livre, et que finalement « le rhino s'est avéré un bon bestiau ». Il parle de sa volonté de provoquer la rencontre d'éléments concrets, humains avec des univers extraordinaires, de créer un choc entre des passages violents et poétiques. Il souligne l'importance des plans visuels, d'utiliser le décor comme un personnage, influence de ses études cinématographiques.



Il évoque enfin ses lectures d'enfance, *Jonathan Livingston le goéland*, puis *Le monde selon Garp* de John Irving, et d'autres auteurs qui ont pris le relais, McCarthy, Marquez, Harrison et Rimbaud, le poète adulé, tous ceux qui ont nourri son imagination et qu'il s'interdit de lire pendant la période d'écriture. Période de fébrilité et de doute qu'il avoue éprouvante pour sa compagne et loin d'être terminée puisque sa maison d'éditions Belfond lui a commandé quatre romans.

Les extraits lus par Frédéric Delhoume, tour à tour burlesques, crus, poétiques ont stimulé le désir de ceux qui n'avaient pas encore lu le livre, il était notamment question d'un sac de frites surgelées dont vous ne soupçonneriez pas l'emploi...

La matinée s'est clôturée par le verre de l'amitié offert par le réseau des bibliothèques du canton de Podensac, PRIMEVER, dont fait partie la bibliothèque de Landiras.

Bien sûr, vous pouvez emprunter l'ouvrage à la bibliothèque.

Pac Eureka, qu'est-ce que c'est ?

C'est le **Programme d'Activation Cérébrale**. Il permet de stimuler et de solliciter le cerveau dans ses fonctions : attention, concentration, mémoire, langage..., de dédramatiser les troubles de la mémoire, plus fréquents en vieillissant. Environ 65 % des personnes de plus de 65 ans se plaignent de trous de mémoire : perdre ses clés, égarer ses lunettes, ne plus trouver un nom ou un mot. Ça nous est tous arrivé et ce n'est pas grave, juste un manque d'entraînement des fonctions cérébrales. **Pac Euréka** répond à ces troubles par un programme de 15 séances à raison d'1 par semaine. Il est ouvert plus particulièrement aux personnes de 60 ans et plus.

Quels sont les objectifs ?

Pac Euréka poursuit un double objectif :

- lutter contre les effets néfastes du vieillissement cérébral et la perte d'autonomie,
- participer à l'animation du milieu rural.

En effet, les séances de travail sont animées dans une commune ou un territoire, par exemple le canton.

Quels bénéfices peut-on attendre de Pac Euréka ?

Une étude menée dans les années 1990

a montré un bénéfice en termes de **diminution de la plainte amnésique**.

Cela permet aussi de **créer une cohésion** de groupe en créant une ambiance chaleureuse, en stimulant le désir d'apprendre, d'échanger, en conjuguant des énergies et des savoirs différents, en comprenant ensemble des événements, des opinions, au final, en tissant le lien social.

Comment ça se passe ?

Le programme se découpe en **15 séances hebdomadaires** de 2 heures, animées par un animateur formé à la méthode.

Les différents exercices proposés permettent de :

- retrouver des objets égarés à partir de repères,
- se souvenir des noms propres, des choses à faire, à acheter, à organiser à partir d'associations d'idées,
- s'orienter plus facilement, lire un plan, une carte, mieux percevoir des lieux, des itinéraires...,
- mémoriser des informations entendues à la radio, à la télévision, dans les conversations...,
- améliorer l'aisance verbale,
- développer l'esprit d'observation, la mémoire des visages, des formes, des couleurs, des détails...

EXEMPLE

Un test de structuration de la pensée

Voici un Méli-mélo de 3 proverbes à découvrir :

QUI - HIRONDELLE - VEUT - CE - PAS - LOIN - TOUT - NE - MENAGE - OR - PRINTEMPS - QUI - MONTURE - BRILLE - UNE - PAS - FAIT - ALLER - N'EST - LE - SA

Avez-vous trouvé ? un petit effort...

Réponses - les 3 proverbes sont :
 (1) Une hirondelle ne fait pas le printemps
 (2) Tout ce qui brille n'est pas or
 (3) Qui veut aller loin ménage sa monture

Comment intégrer un groupe ?

Tout d'abord, une réunion de présentation du programme est organisée, sur la demande de une ou plusieurs communes. Puis les groupes se mettent en place en fonction des inscriptions.

Pour Landiras et Illats, les personnes intéressées ont pu assister, le 5 avril dernier à Illats, à une réunion précisant dans le détail les points évoqués ci-dessus. Cette réunion d'information a pu être programmée, grâce à l'initiative de la municipalité de Landiras et de l'échelon local MSA du canton de Podensac.

Le coût de la participation à l'ensemble de ces séances est de 25 euros.

Spectacles des scènes d'été à Landiras

Deux dates à retenir

Le 24 juin après le gala de cirque de La Clef bleue de fin d'année, *La Smart Compagnie* se produira à 21 h sur l'aire de loisirs. « Mais où va-t-on chercher tout ça ? », est 90 minutes de balade dans l'univers et l'imagerie du cirque. Une balade à la fois buissonnière, onirique et poétique. « Qu'est-ce que c'est pour vous le cirque aujourd'hui ?, Quelles images véhiculent les arts du cirque pour les publics? ». Vous pourrez peut-être répondre à ces questions après avoir vu les artistes à l'œuvre, que vous pourrez rencontrer après le spectacle.



Le 4 juillet, juste avant le feu d'artifice de la fête de Landiras, *Acta Est Fabula* présentera son spectacle ou plutôt ses spectacles vers 20 h 30 sur l'aire des loisirs. Au programme, 3 pièces de 20 mn chacune :

- *Pessadilla* reprend le souvenir personnel d'un des danseurs, qui retrace ce qu'a vécu le Chili, son pays natal, pendant le coup d'état de 1973. C'est un métissage de musique sud-américaine (flûte de Pan et Kena) et de technique hip hop de quatre danseurs.
- *1, 2, 3 Soleil* est une pièce chorégraphique humoristique et dynamique jouée par un quatuor. Pause récréative qui ravira petits et grands autour de souvenirs de cours d'écoles et de jeux parfois oubliés.
- *Budokai* est un show chorégraphique qui revient à l'essence même de la danse hip hop : la rue. Il met en avant les prouesses techniques et les performances de six danseurs.

Attention places limitées

Un stage hip hop avec les danseurs de la compagnie Acta est Fabula qui se produiront le 4 juillet, est prévu le mercredi 29 juin après-midi pour les enfants de 7 à 17 ans.

Merci de vous faire inscrire auprès de Valérie Reynaud (06 14 81 67 72) avant le 10 juin 2011.

Ce stage, gratuit pour les participants, est offert par la commune de Landiras.

Les documents à conserver

Nous gardons souvent des documents inutilement, mais savons-nous pendant combien de temps faut-il les conserver ? Pour ne pas risquer de détruire des documents importants, voici une liste qui vous sera utile.

Sans limite de durée	<ul style="list-style-type: none"> • Livret de famille • Testament • Documents relatifs aux successions • Copies, extraits d'actes de naissance • Contrat de mariage • Jugements d'adoption • Jugement de divorce ou de séparation de corps • Certificats et carnets de vaccination • Pièces relatives à un grave accident ou à un accident du travail • Carte de groupe sanguin • Contrats d'assurance couvrant la responsabilité automobile et professionnelle. • Avis de paiement des allocations chômage 	3 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Déclarations de revenus (et justificatifs des réductions et déductions demandées), avis d'imposition et justificatifs du règlement des impôts • Avis de redevance audiovisuelle et justificatifs de son paiement • Justificatifs des documents du calcul des cotisations de sécurité sociale ou allocations familiales
	<ul style="list-style-type: none"> • Documents relatifs à une union libre • Contrats de travail, lettres d'engagement, de licenciement, soldes de tout compte, certificats de travail, arrêt de travail, bulletin de versement des prestations de la Sécurité sociale • Frais de réparations effectués par un artisan inscrit au registre des métiers • Solde d'un compte bancaire 	2 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Quittances de cotisations d'assurances • Double des courriers de résiliation des contrats d'assurances ; courriers échangés dans le cadre des règlements de sinistres • Avis de paiement allocations familiales • Décomptes de remboursement assurance maladie et assurance maternité • Avis de versement du capital décès • Ordonnances médicales
30 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Documents relatifs à une union libre • Contrats de travail, lettres d'engagement, de licenciement, soldes de tout compte, certificats de travail, arrêt de travail, bulletin de versement des prestations de la Sécurité sociale • Frais de réparations effectués par un artisan inscrit au registre des métiers • Solde d'un compte bancaire 	1 an	<ul style="list-style-type: none"> • Avis d'impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière) et justification du paiement • Factures de téléphone • Certificats de ramonage
10 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre de travaux : commande, contrat, réception de travaux, dommages et malfaçons relevés, factures des entrepreneurs et architectes • Factures des agents immobiliers • Factures de réparations diverses • Règlement, comptes, correspondance et procès verbaux des assemblées générales de la co-propriété • Talons de chèques et relevés de comptes bancaires et postaux 	Durées variables	<ul style="list-style-type: none"> • Titres de propriétés jusqu'à la revente • Bulletins de salaire jusqu'à la liquidation de la retraite • Ordres de prélèvement automatique pendant le temps de leur validité • Carnet de santé des enfants • Examens et analyses médicales • Décomptes de versements d'indemnités journalières jusqu'à la liquidation des droits à retraite • Pour toute la durée de l'assurance : contrats d'assurance, copies des courriers des assureurs, factures d'achat de vos meubles ou objets, factures de réparation des biens (véhicules y compris) • Pour la durée de la location : copie des courriers avec le bailleur, contrat d'assurance, acte de cautionnement, contrat et factures de chauffage, d'entretien et d'abonnement téléphonique. • Factures d'améliorations et d'installations opérées par le locataire jusqu'à leur remboursement
5 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Factures d'énergie (EDF-GDF) • Honoraires des notaires • Bail de location • Quittances de loyer • Justificatifs de paiement cotisations sécurité sociale et allocations familiales 		
4 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Factures d'eau • Preuves de paiement des contrats assurance-vie et assurance-décès 		

Source : Service-public.fr

UTILE

Personnes handicapées : une nouvelle carte pour stationner

Depuis le 1^{er} janvier, la carte européenne de stationnement qui permet de se garer sur les places réservées aux personnes handicapées, remplace définitivement les anciens « macarons » GIC (Grand invalide civil) et GIG (Grand invalide de Guerre).

Seule la nouvelle carte permet d'échapper à une contravention en cas de stationnement sur ces emplacements réservés.

La demande d'obtention est à formuler auprès

de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de son lieu de résidence (adresse sur le site de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie : www.cnsa.fr) ou à l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre (adresse du réseau local sur le site : www.onac-vg.fr)



Récital de chant

Dans le cadre du cours de chants, des enfants des classes de maternelles et élémentaires ont donné un récital de chants le lundi 7 février devant leurs camarades de classes.

Ils avaient répété, avec beaucoup de passion, tous les lundis depuis la rentrée scolaire pour chanter de jolies comptines, les CM2 ont même entonné un chant en canon. Les professeurs sont restés « bouche bée » devant les prouesses des enfants et un tonnerre d'applaudissements a salué ce sympathique moment.

Il faut souligner le brio de Valérie Godart, intervenante en musique, qui a accompagné les enfants au rythme de l'accordéon et qui a su leur transmettre un peu de son savoir-faire.



Une chorale « chants de Noël »

Le 16 décembre dernier, une chorale de chants de Noël s'est produite à la salle des fêtes, organisée par les professeurs des écoles.

Les élèves des trois sections de maternelle et ceux du cours préparatoire ont chanté une dizaine de chants consacrés à Noël, accompagnés de leurs institutrices et des ATSEM.

Ils s'étaient entraînés à chanter sans relâche toutes les semaines depuis la rentrée pour offrir ce spectacle. Ils se sont appliqués à bien suivre la gestuelle de Sylvie Sybirille au rythme de l'accordéon d'Hélène. La scène avait été décorée de dessins réalisés par les enfants de la garderie.

Espérons que l'expérience sera renouvelée l'an prochain pour le plus grand bonheur des parents et amis présents.



Le périscolaire se donne en spectacle

Les 47 enfants qui ont participé à l'atelier danse organisé à l'heure du déjeuner par Cybill et Céline se sont produits sur scène le mardi 14 décembre pour présenter le spectacle de Noël aux parents présents. Un goûter a été servi juste avant les répétitions générales et c'est dans une ambiance de fête que les enfants se sont préparés à ce grand événement. Lors du coup d'envoi à 18 h 15, le bonheur teinté de trac se lisait sur leur visage. Tous les danseurs en herbe se sont appliqués à suivre le rythme endiablé de la musique à la grande satisfaction des parents et des grands-parents, très fiers.

Un grand merci à Cybill et Céline pour la représentation et ces belles chorégraphies et bravo aux enfants joli spectacle !



Les CM2 en formation

Pendant les vacances de la Toussaint, le conseil municipal jeunes a participé à la formation Premiers Secours, dirigée par un sapeur-pompier de profession.

M^{me} Croner, professeure de CM2, qui avait eu l'occasion de suivre la session de formation, a décidé de l'adapter pour ses élèves car c'est au programme du cycle 3. Le sapeur-pompier s'est donc très aimablement rendu de nouveau disponible pour les CM2 et leur a expliqué, grâce à des jeux de rôles, les bonnes attitudes à adopter face à certaines situations ainsi que les premiers gestes qui sauvent. Les CM2, divisés en 3 groupes de 10 ont beaucoup apprécié cette demi-journée qui leur a apporté un nouveau savoir... et qui sait ? Peut-être une nouvelle vocation ?

Carnaval de LA LOCO, APE de Landiras



Samedi 5 mars dernier, La Loco avait donné rendez-vous aux enfants pour fêter le retour de Monsieur Carnaval... À la grande surprise des enfants, il y avait aussi Madame ! Merci aux animateurs et aux enfants du centre de loisir de les avoir confectionnés.

Cette année encore, de nombreux enfants de la commune étaient présents pour défiler dans les rues de Landiras. Grâce à un temps clément, nous avons pu brûler, en toute sécurité, Monsieur et Madame Carnaval et nos petits malheurs sont tous partis en fumée... Le printemps peut maintenant pointer le bout de son nez ! Notre prochain grand rendez-vous : la Kermesse, le vendredi 17 juin à partir de 17 heures. Nous profitons également pour lancer un appel aux parents qui souhaiteraient s'investir juste le temps d'une journée...

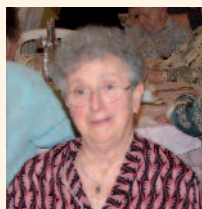
Pour ce faire, merci de contacter Séverine Izard (secrétaire de l'association) au 05 56 62 47 35.

Le Rayon Vert

Le 6 février a eu lieu le repas traditionnel de la Saint-Blaise, très apprécié par les 120 participants.

Les prochaines manifestations sont prévues :

- le 7 avril à Fouras
- le samedi 30 avril à 15 h, grand loto à la salle des fêtes
- le 2 mai, après midi libre à Bordeaux : départ 13 h, ouvert à tous
- le 24 mai au Fémina : récital spécial Jean Ferrat
- le 29 juin à Sarlat (marché)



Renseignements et inscriptions :

Francine Trénit
05 56 62 55 15
Josette Lavergne :
05 56 62 41 15

Vivre Ensemble

La « boutique » de l'association *Vivre Ensemble*, située face au supermarché Casino, route de Langon, rappelle qu'elle est ouverte régulièrement tous les lundis et les jeudis matin de 9 h 30 à 11 h 30 (hors vacances scolaires).

Pour faire suite aux demandes de quelques-uns, elle propose une ouverture les samedis matins 2 avril et 7 mai et les mercredis matins 27 avril et 25 mai.

Une journée dite « Fin de saison » est organisée le 2 juillet de 9 h à 13 h : elle sera l'occasion de liquider un maximum de vêtements afin de libérer les étagères pour la rentrée scolaire.

C'est aux heures d'ouverture que l'association reçoit les dons de vêtements d'occasion. Triés pour ne proposer que ceux qui sont propres et encore en bon état, ils sont ensuite revendus à prix modiques et retrouvent ainsi une nouvelle vie. Eviter le gaspillage et satisfaire les besoins de



certains sont les buts essentiels de la boutique.

L'association qui parallèlement mène des actions de solidarité a porté à 35 jouets le nombre de lots offerts à l'arbre de Noël du CCAS 2010, tout en maintenant son action « colis gourmands » auprès de la banque alimentaire.

Sollicitée par un jeune étudiant originaire de Landiras, elle a soutenu sa participation au 4L Trophy : un rallye reliant la France au Maroc, une aventure humaine empreinte d'entraide.

Le Printemps chez Jardins de Tomates

Une nouvelle saison commence pour les tomates. L'association Jardins de Tomates sera ravie de vous accueillir au cours de ses prochaines portes ouvertes les 23 avril, 1^{er} mai et 7 mai.

Vous pourrez adhérer ou renouveler votre adhésion à l'association et bénéficier d'une attribution de plants de tomates. D'excellentes variétés de toutes les couleurs vous attendent.

Plus d'informations sur notre site Internet www.jardinsdetomates.fr



Renseignements au 05 56 62 03 57 ou contact@jardinsdetomates.fr



Les cours d'informatique de la Clef bleue reprennent ... cours individuel ou collectif.

Pour tout renseignement et s'inscrire, contactez Jean-Luc Peintre au 06 75 63 62 71

La Clef Bleue

16 avril : repas dansant Antillais
28 mai à 21 h : soirée théâtre adulte
21 juin à 18 h : fête de la musique
24 juin à 18 h 30 : représentation section cirque
25 juin : gala section musique, danse et GRS
1^{er} juillet à 21 h : soirée théâtre enfant





Les enfants embellissent l'école

Samedi 5 mars, 9 h 30, les premiers enfants arrivent à l'école sous un soleil généreux. À l'école un samedi ? Oui, et avec le sourire.

Ils ont répondu à l'invitation des jeunes élus du Conseil municipal Jeunes, qui avaient proposé de planter des arbres et des arbustes dans le terrain entre la cantine et le préfabriqué. Sous la houlette d'Isabelle Poirier, et avec conviction, ces élus en herbe étaient allés au-devant des parents tout au long de la semaine précédente afin de les convaincre de venir leur prêter main forte.

C'est ainsi que 25 enfants se sont donnés rendez-vous à l'école, accompagnés de leurs parents et de plusieurs élus de la commune.

Les trous avaient été préparés au préalable par André Ritouet et Christelle Sieurac, qui ont aussi sélectionné les essences à mettre en terre.

Munis de gants, de pelles et de râteaux adaptés, tous se mettent au travail.

Les plus jeunes ont leur idée sur l'utilité de ces végétaux : « Pour faire de l'ombre » (sur les préfabriqués), « Pour faire moins chaud », « Pour décorer », « C'est plus écologique », « Plus joli, plus coloré »...

Ils en profitent pour découvrir des noms parfois étranges tels que « pin griffithii », liqui-dambar, eleagnus, cryptomeria et un bouleau pleureur qui semble perdu dans cette ambiance joyeuse.

Tous bénéficient des conseils avisés des adultes, qui n'hésitent pas non plus à se salir les mains. Les plus rapides commencent même à désherber le jardin bio sur le côté de la cantine, avant que sonne l'heure du pot de l'amitié : jus de fruits, crêpes, cannelés, et gâteaux au chocolat, des noms que tous connaissent cette fois-ci !



Avant de se séparer, les enfants n'oublient pas que ces plantes ont soif elles aussi, et qu'il faudra en prendre soin dans les mois à venir, afin de transmettre aux futurs élèves l'ombre et les couleurs qu'ils ont voulues.

Les jeunes élus quitteront bientôt l'école pour le collège, mais ils ne manqueront sans doute pas de jeter un œil sur « leurs » plantes chaque fois qu'ils passeront devant la cantine...

Numéros utiles

- Samu 15
- Pompier 18
- Centre Antipoison de Bordeaux : 05 56 96 40 80
- Urgences sociales : 115
- Allo enfance maltraitée : 119
- Découverte d'un enfant disparu : 0 805 200 200
- SOS femme battue : 39 36
- SOS Violences sexuelles : 05 56 44 62 09
- SOS Enfants Disparus : 0 810 012 014
- SOS Amitié : 05 56 44 22 22
- Hôpital de Langon : 05 56 76 57 57
- Communauté de Communes : 05 56 76 38 00
- Sous-préfecture : 05 56 63 62 63
- Poste de Landiras : 05 56 62 51 40
- COVED : 0800 132 232
ordures ménagères et collecte sélective
- Portage des repas : 05 56 76 38 00
- Sida info Service : 0 800 840 800
- Drogue info Service : 0 800 231 313
- Écoute Alcool : 0 811 913 030
- EDF Langon : 0 810 333 033
- GDF Langon : 05 56 79 92 60
- Lyonnaise des Eaux : 0 810 130 120
- ANPE Langon : 05 57 98 02 60

Mairie de Landiras

Place du XI Novembre - 33720 Landiras
Tél. 05 56 62 50 28
Fax 05 56 62 48 69
Retrouvez-nous sur le web
www.landiras.fr

Heures d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h
13 h 30 - 18 h
Mercredi : 8 h 30 - 12 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h - 13 h 30 - 16 h
Samedi : 9 h - 12 h
Fermée le samedi en juillet et août

Prochain bulletin municipal à paraître en juillet 2011

Nous invitons tous ceux et celles (particuliers, associations, comités, ...) qui souhaitent faire paraître une information dans le bulletin municipal à prendre contact avec Elizabeth Vignati au 05 56 62 08 73 ou à envoyer un mail à : mairie-landiras@wanadoo.fr, avant le 15 juin 2011.

Directeur de la publication : Jean-Marc Pelletant
Responsable de la publication : Elizabeth Vignati

Ont collaboré à ce numéro : Yves Amanieu, Laurent André, Line Baraduc, Alain Giroire, Jean-Marc Pelletant, Isabelle Poirier, Valérie Reynaud, Bruno Trénit, Elizabeth Vignati, Véronique Voltaire
Conception Visiblement - 06 34 28 26 60
Impression Exaprint sur papier recyclé
Tiré à 1000 exemplaires - Ne pas jeter sur la voie publique.